

Le Magazine

Lyxor ETF

N° 4

Avril 2018

Les ETF à l'assaut de l'épargne des français

- ▶ Un ETF est aussi appelé Tracker
- ▶ Un ETF est un fonds OPCVM qui réplique un indicateur de référence
- ▶ Un ETF a des frais réduits de 0,28% p.a. en moyenne*

*Source: ETFGI, novembre 2017

Les flux ETF Européens

Les flux entrants du marché des ETF européens se sont nettement essoufflés en mars. Les nouveaux actifs nets ont reculé à 992 millions d'euros, contre 7,9 milliards d'euros en février.

Les actions ont une nouvelle fois attiré l'essentiel des capitaux (1,3 milliard d'euros), tandis que les ETF obligataires ont signé un mois négatif pour la première fois depuis fin 2016 (-334 millions d'euros). Bien qu'elles aient devancé les obligations avec une marge confortable, les actions ont tout de même connu une période plus morose. Les flux en faveur des actions américaines ont ralenti, quoiqu'ils aient bien résisté (1,4 milliard d'euros). Si les capitaux à destination des actions japonaises se sont inversés, il s'agit tout de même du meilleur début d'année jamais enregistré pour cette classe d'actifs. Les actions européennes (-2 milliards d'euros) ont subi l'essentiel des sorties. En revanche, les actions monde ont bénéficié d'un rebond significatif et les actions émergentes ont de nouveau réalisé un mois robuste (1,4 milliard d'euros). Les flux sur les matières premières sont restés stables, à 38 millions d'euros.

Les flux obligataires sont passés en territoire négatif le mois dernier, en grande partie car les ETF sur le crédit investment grade ont enregistré le pire mois de leur histoire (-1,2 milliard d'euros). Les obligations indexées sur l'inflation ont, elles aussi, perdu du terrain. Le constat est meilleur pour les

Actions
+1,3Md€

Mois faible pour les ETF **actions**

Obligations
-334M€

Les flux se sont inversés sur les **obligations**

Matière
premières
+38M€

Flux neutres sur les **matières premières**

Smart Beta
-88M€

Flux négatifs sur le **Smart Beta**

obligations souveraines des marchés développés, quoique les flux sur les emprunts d'État européens aient légèrement ralenti. Les obligations souveraines des marchés émergents sont repassées dans le rouge, à -438 millions d'euros.

Vues de marché

En avril, ne te découvre pas d'un fil !



Olivier Malteste
Gérant
Gestion multi-actifs
Lyxor AM

Le mois de mars fut de nouveau un mois difficile pour les marchés actions. A l'exception notable des marchés émergents, tous les principaux indices actions sont en baisse depuis le début de l'année. Le pessimisme affiché des investisseurs s'explique essentiellement pour deux raisons :

- ▶ **Menaces de guerre commerciale** : Dès le 1^{er} mars, les américains ont annoncé vouloir imposer des taxes sur les importations d'acier et d'aluminium. Le 8 mars, la Chine a de nouveau été la cible de cette volonté protectionniste. Naturellement, l'Europe et la Chine ont vivement réagi, promettant de faire de même sur des produits américains.
- ▶ **Craintes sur le secteur technologique** : les valeurs technologiques sont au centre de plusieurs zones de turbulence avec une volonté de régulation plus importante de la part des gouvernements notamment sur le plan de leur imposition, des soucis sur les véhicules autonomes et la controverse sur la protection des données chez Facebook.

Les 2 chiffres clés

130.8, c'est le niveau de l'indicateur de confiance des consommateurs américains soit le plus haut niveau depuis 2000.

25%, c'est le niveau de la taxe protectionniste souhaitée par Donald Trump sur l'acier.

Néanmoins, les Etats-Unis accordent des dérogations et laissent la porte ouverte aux discussions. De plus, au niveau de la croissance mondiale, les indicateurs avancés restent très porteurs. La saison des publications de résultats permettra de confirmer ou non la bonne santé de l'économie et sera donc particulièrement scrutée. Enfin, dans le contexte actuel d'aversion au risque, les taux d'intérêts auront baissé en mars, permettant ainsi aux obligations de « couvrir » partiellement les positions actions.

Positionnement de portefeuille dans les profils diversifiés -

- ▶ Nous avons globalement réduits nos expositions sur nos portefeuilles d'ETF. Nous restons confiants sur l'environnement économique mais nous souhaitons tenir compte de la remontée de la volatilité et des risques actuels.
- ▶ Nous renforçons nos positions liées à l'inflation.
- ▶ Nous ne détenons plus d'obligations d'entreprises américaines.

La parole donnée à :

Epargnissimo

Le point de vue d'un expert de l'épargne en ligne



Epargnissimo
Courtier en ligne
www.epargnissimo.fr

Quelques mots sur Epargnissimo ?

EPARGNISSIMO est un « pure player » spécialisé dans le conseil et la commercialisation de produits d'épargne en ligne. Notre société se démarque par une volonté de rendre l'épargne accessible à tous. Cette démarche passe par 3 volets : accessibilité financière à nos contrats, un accompagnement et un suivi de nos clients durant toute la relation clientèle et une approche pédagogique sur l'ensemble des produits distribués. Nous proposons en effet les contrats parmi les plus accessibles du marché, tant en terme de droits d'entrée que de frais de gestion. Nos contrats se caractérisent également par une grande diversité de supports financiers (Fonds euros, SCPI, SCI, Trackers, Certificats,...), ainsi que dans le choix du mode de gestion (pilotee, profilée ou libre).

Quelle est la tendance sur la collecte des ETF au sein de vos contrats ?

Au sein de notre portefeuille, la proportion de trackers

se situe aux alentours de 10% de notre encours total et de notre collecte. Ce qui prouve que nos clients ont un réel intérêt pour ce type de support via nos contrats d'assurance vie et de capitalisation.

Comment expliquez vous cet engouement ?

Dès 2014, nous avons senti un engouement particulier de nos clients pour ce placement, de par sa simplicité et les faibles frais appliqués. Ils apprécient également cette gestion passive qui leur permet de répliquer un indice au sein d'un même fonds. Ce qui constitue un vrai plus pour des clients qui n'ont soit pas le temps soit pas les connaissances suffisantes pour gérer eux même leur allocation. Nous avons donc accompagné nos clients dans cette démarche en leur apportant une information régulière (tutoriels ETF, actus, quizz,...) et en référençant de nombreux ETF au sein de nos contrats.

Quelles types de solutions ETF proposez vous ?

Dans un premier temps, nous avons augmenté le nombre d'ETF au sein de notre contrat phare Croissance Avenir, commercialisé en partenariat avec Suravenir. Ce contrat propose actuellement plus de 100 ETF en gestion libre, ce qui en fait le contrat le plus équipé du marché. Pour les clients avertis, qui souhaitent gérer eux même leur allocation ETF ce contrat est idéal et présente des frais parmi les plus bas du marché. Nous proposons également le contrat Link Vie by Primonial, qui propose une gestion pilotée à 100% ETF. Ce contrat, qui présente d'excellentes performances, offre à nos clients la possibilité d'investir sur ces supports tout en confiant la gestion à la société Lyxor. Ils peuvent ainsi investir en ETF sans avoir à s'occuper eux même de la gestion.

Des innovations prévues chez Epargnissimo ?

Sur 2018, nous allons continuer à référencer des ETF complémentaires à ceux déjà présents sur notre contrat Croissance Avenir. Concernant la gestion pilotée ETF, le contrat Link Vie va également devenir accessible aux mineurs dans le courant du deuxième trimestre.

Le thème du mois

Les bases pour optimiser son épargne

L'épargne est un sujet important qui suscite de nombreuses interrogations. A quel âge dois-je commencer à épargner, quel montant dois-je y consacrer, quelle enveloppe d'épargne et quels produits dois-je privilégier ?

Dans un contexte de baisse du fonds euro et de montée de l'inflation, le Magazine vous propose quelques pistes de réflexions.

De plus amples informations sur les bonnes pratiques de l'épargne sont disponibles sur notre site internet www.lyxoretf.fr



1 Investir à des échéances régulières

Afin d'optimiser ses espérances de rendement et diversifier son risque, il est recommandé d'investir régulièrement.

2 Diversifier son exposition

Afin de ne pas concentrer son risque sur une seule exposition, il est important de diversifier son épargne sur différentes zones géographiques, secteurs ou thématiques.

3 Investir sur une période de moyen/long terme

Il faut savoir être patient, de nombreuses études montrent que les marchés actions sont performants dans l'absolu sur le long terme.

4 Faire attention aux frais

Sur le long terme, des frais élevés peuvent pénaliser la performance de votre épargne. Certains produits comme les ETF permettent d'investir à moindres frais (0,28% de frais en moyenne sur les ETF, source ETFGI mars 2018, contre 1,69% pour les fonds traditionnels, : source AMF, la lettre de l'observatoire de l'épargne de l'AMF 2017)

Pourquoi choisir Lyxor ETF ?

Lyxor Asset Management Group ("le groupe Lyxor"), détenu à 100% directement ou indirectement par Société Générale et composé notamment de deux filiales^{1,2}, est un spécialiste européen de la gestion d'actifs, expert dans tous les styles d'investissement, actif, passif, alternatif. Des ETF à la multi-gestion, avec 133,7 milliards d'euros³ en gestion et en conseil, le groupe Lyxor crée des solutions d'investissement innovantes pour répondre aux enjeux de long terme de la gestion de l'épargne. Grâce à ses experts, à sa tradition d'ingénierie et de recherche, le groupe Lyxor combine quête de performance et gestion du risque

Pionnier des ETF depuis 2001⁴

Lyxor a lancé son premier ETF sur le marché dès 2001, bien avant tous les autres fournisseurs européens. En qualité de pionnier des ETF, notre expertise a contribué à façonner le marché tel qu'il est aujourd'hui.

Pionnier des ETF depuis 2001⁴, Lyxor figure aujourd'hui au rang des sociétés de gestion parmi les plus importantes⁵ de cette catégorie et les plus liquides d'Europe⁶.

Notre gamme d'ETF compte aujourd'hui parmi les plus complètes du marché, à travers toutes les classes d'actifs et inclut certains des ETF les plus importants par encours et les plus efficaces du marché européen⁷.

Nous offrons à nos investisseurs plus de 200 façons d'explorer les marchés, qu'ils soient à la recherche d'une exposition cœur de portefeuille ou d'opportunités tactiques, spécifiques à un secteur ou un marché donné.

Mais offrir un choix vaste à nos investisseurs ne suffit pas. Ainsi, quelle que soit l'exposition de marché, notre Charte Qualité définit des standards de gestion que peu de sociétés peuvent égaler.

¹ Lyxor Asset Management SAS est une société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP98019.

² Lyxor International Asset Management SAS est une société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP04024.

³ Source : Lyxor International Asset Management. Données au 30 Novembre 2017. Incluant EUR 19,6 Mds d'encours conseillés.

⁴ Lyxor International Asset Management a été le premier fournisseur européen à lancer un ETF dès 2001.

⁵ Source : Lyxor International Asset Management. Données sur la base des encours de gestion au 30 Novembre 2017

⁶ Source : Bloomberg. Données observées sur la période du 30 Novembre 2016 au 30 Novembre 2017.

⁷ Source : Lyxor International Asset Management. Données observées sur la période du 31 Décembre 2015 au 31 Décembre 2016.

Contactez-nous

Pour les conseillers professionnels :

Jérémy Tubiana | +33 (0)1 42 13 30 03 | jeremy.tubiana@lyxor.com

Pour les clients particuliers :

Infos ETF | 0 800 40 40 50 | info@lyxoretf.fr

INFORMATION IMPORTANTE

Ce document est de nature commerciale et non réglementaire. Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Les UCITS ETFs Lyxor sont des fonds français ou luxembourgeois, agréés respectivement par l'Autorité des marchés financiers ou la Commission de Surveillance du Secteur Financier, et dont les parts ou actions sont autorisées à la commercialisation dans plusieurs pays européens (les Pays de Commercialisation) conformément à l'article 93 de la Directive 2009/65/CE.

Lyxor International Asset Management (LIAM) recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » de la documentation produit (prospectus et DICI, le cas échéant).

Le prospectus en français (pour les UCITS ETFs français) ou en anglais (pour les UCITS ETFs luxembourgeois), ainsi que le DICI dans les langues des Pays de Commercialisation sont disponibles gratuitement sur www.lyxorETF.com ou sur demande auprès de client-services-ETF@lyxor.com.

La composition actualisée du portefeuille d'investissement des UCITS ETFs Lyxor est mentionnée sur le site www.lyxorETF.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Les UCITS ETFs font l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit en bourse, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Les parts ou actions de l'OPC coté (« UCITS ETF ») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPC coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts/actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente.

Ces produits comportent un risque de perte en capital. Leur valeur de remboursement peut être inférieure au montant investi. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de(s) l'(s) indice(s).

Les indices et marques utilisées dans ce document sont la propriété intellectuelle des sponsors d'indices et leur utilisation est soumise à licence. Les UCITS ETFs

Lyxor ne bénéficient pas, de quelque manière que ce soit, du parrainage, du soutien ou de la promotion des sponsors d'indices, qui n'assument aucune responsabilité en lien avec ces produits.

Les indices ne sont ni parrainés, ni approuvés, ni vendus par Société Générale ou LIAM. Ni Société Générale ni LIAM n'assumeront une quelconque responsabilité à ce titre.

Les parts ou actions des UCITS ETFs ne seront pas enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le U.S. Securities Act) et ne peuvent être ni offertes, ni cédées, ni transférées, ni transmises, ni attribuées aux États-Unis d'Amérique ou à tout ressortissant américain (US Person) tel que ce terme est défini par la Réglementation S de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (Regulation S of the US Securities Act). Les parts ou actions des UCITS ETFs ne seront pas offertes à des US Persons. Les parts ou actions des UCITS ETFs seront offertes uniquement en dehors des États-Unis d'Amérique à des personnes n'étant pas des ressortissants américains (non-US Persons).

Aux fins des présentes, une US Person désigne, mais sans s'y limiter, toute personne physique résidant aux États-Unis d'Amérique, toute entité organisée ou constituée en vertu du droit des États-Unis d'Amérique, certaines entités organisées ou constituées en dehors des États-Unis d'Amérique par des ressortissants américains, ou tout compte détenu au profit d'un tel ressortissant américain.

Ce document ne constitue, de la part de Société Générale, LIAM ou l'une de leur filiale, ni une offre, ni la sollicitation d'une offre en vue de l'achat ou de la vente du produit qui y est décrit.

Lyxor International Asset Management (LIAM) est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers et conforme aux dispositions des Directives OPC (2009/65/CE) et AIFM (2011/61/EU).

Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.



Contacts

Pour les conseillers professionnels : Jérémy Tubiana | +33 (0)1 42 13 30 03 | jeremy.tubiana@lyxor.com
Pour les clients particuliers : Infos ETF | 0 800 40 40 50 | info@lyxoretf.fr